

Bilan 2018

Maitre d'ouvrage :

GRAND COGNAC

Exploitant :

VEOLIA

Origine de l'eau :

8 puits: logis de St Martin (en mélange)

8 forages : Parc François 1^{er}

Captages autorisés

Traitement de l'eau :

Vous êtes alimentés par la station de traitement située sur la commune de Cognac

Communes de l'unité de

distribution : 24172 habitants

CHATEAUBERNARD

COGNAC

SAINT BRICE

QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE

GRAND COGNAC

UNITÉ DE DISTRIBUTION : COGNAC

RESULTATS

BACTERIOLOGIE

Limites de qualité : 0 Eschérichia Coli et 0 streptocoques fécaux

Pourcentage de conformité mesuré : 100 %

DURETE

TH moyen= 28,2 °F

Eau moyennement dure

FLUOR

Limite de qualité : $\leq 1,5$ mg/l

Il permet la prévention des caries dentaires. **Tout apport complémentaire ou supplémentaire de fluor sous forme de comprimés, de sel fluoré ou de produits dentaires fluorés chez le jeune enfant doit faire l'objet d'un avis médical.**

Teneur maximale= 0,13 mg/l

NITRATES

Limite de qualité : ≤ 50 mg/l

Conforme.

Teneur moyenne= 21,8 mg/l et Teneur maximale = 26,8 mg/l

PESTICIDES

Limites de qualité : $\leq 0,1$ µg/l et $\leq 0,5$ µg/l pour le total

Conforme

TURBIDITE

Référence de qualité : ≤ 2 NFU

Non conforme

1 dépassement observé sur 57 analyses effectuées en 2018

Teneur moyenne= 0,17 µg/l et Teneur maximale=2,1 µg/l

Seule l'eau du réseau public peut être considérée potable. Les puits, forages, récupérations d'eau de pluie doivent être déclarés en mairie et ne doivent pas être connectés sur le réseau public d'eau potable même par une vanne fermée : consultez : www.infos-retourdeau-poitou-charentes.com

Après une absence prolongée, il est recommandé de **laisser couler quelques litres d'eau avant de la prélever** pour des besoins alimentaires.

Si vos canalisations et **branchements** sont **en plomb**, **il est fortement conseillé de les remplacer**. Et dans l'attente : laisser couler quelques minutes avant toute consommation.

Si la saveur ou la couleur changent : signalez le à votre exploitant.

Document édité en février 2019